



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

08 Juillet 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial CABINET du 08 Juillet 2022

| Arrêtés | Date | CABINET DU PREFET | Page |
|------------------------|-------------|--|-------------|
| CAB/BRE N° 2022-627 | 05.07.2022 | Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement | 3 |
| CAB/BRE N° 2022-628 | 05.07.2022 | Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement | 4 |
| CAB/BRE N° 2022-629 | 05.07.2022 | Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement | 4 |
| CAB/BRE N° 2022-630 | 05.07.2022 | Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement | 5 |
| CAB/BRE N° 2022-631 | 05.07.2022 | Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement | 6 |
| CAB/BRE N° 2022-632 | 05.07.2022 | Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement | 7 |
| CAB/BRE N° 2022-633 | 05.07.2022 | Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement | 8 |

CABINET DU PREFET

Arrêté CAB/BRE n° 2022-627
accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant les rapports d'interventions de la police municipale de Meudon des 19 et 20 novembre 2021 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- monsieur Marius DARIN, gardien-brigadier
- monsieur Max MARINE, gardien-brigadier
- monsieur Guillaume POITEVIN, brigadier-chef principal
- monsieur Narcice TCHOUEMBOU, brigadier-chef principal
- madame Vanessa VENDOMELE, gardien-brigadier

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 5 Juillet 2022

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

Arrêté CAB/BRE n° 2022-628
accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 18 mai 2022 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- monsieur Sébastien COURTIER

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 5 juillet 2022

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

Arrêté CAB/BRE n° 2022-629
accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 28 février 2021 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- monsieur Dominique PALANGA, major de police
- monsieur Sofiane H'BIT, brigadier de police
- monsieur Samuel LAZIOU, brigadier de police

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 5 juillet

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

**Arrêté CAB/BRE n° 2022-630
accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 8 décembre 2021 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- monsieur Dorian CHALMETON, brigadier-chef de police
- monsieur Jérôme REBOURS, brigadier de police

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 5 juillet 2022

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

**Arrêté CAB/BRE n° 2022-631
accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 24 janvier 2022 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- monsieur Bastien AZEMA-DARROUX, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 5 juillet 2022

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

Arrêté CAB/BRE n° 2022-632 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 14 janvier 2022 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- monsieur Clément MOISSERON, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 5 juillet 2022

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

Arrêté CAB/BRE n° 2022-633 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 24 janvier 2022 ;

Sur proposition de la directrice de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- monsieur Arnaud BLEZOT

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 5 juillet 2022

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>